

Le métier

de Moniteur Educateur

Le **Moniteur Educateur** participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de **personnes en difficulté** ou en **situation de handicap**, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Erasmus

nos points forts



Taux de **réussite 2024** :
92% en Places
Financées Région
78% en apprentissage



Méthode active
et culture de
l'**éducation**
populaire



Découverte de
l'**économie**
solidaire



Partenariats
internationaux

950 heures

de formation théorique



1 050 heures

de formation pratique

Le contenu

de formation

2 ANS | 3 BLOCS DE COMPÉTENCES

BC1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours - 420 heures

BC2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive - 380 heures

BC3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenariat pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours - 150 heures

Les financements possibles

- **Stagiaires, demandeurs d'emploi** : financement région
- **Salariés (contrats de professionnalisation, apprentissage...)** : financement OPCO, plan de formation, employeur public, Transition Pro

L'épreuve d'admission



Pas de diplôme exigé



Oral de sélection : 50€

L'admission se déroule en 2 temps :

Préparation écrite à l'épreuve orale + entretien oral de 30 minutes

Admissions de droit & allègement

Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'État de Moniteur Educateur, sont **admis de droit en formation** à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'**Institut de l'engagement**,
- Les candidats ayant **signé un contrat d'apprentissage** ou de **professionnalisation** au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- Les candidats ayant déjà **acquis un ou plusieurs domaines de compétences** du diplôme d'Etat de Moniteur Educateur,
- Les candidats ayant déjà préalablement **acquis un ou plusieurs blocs de compétences** du diplôme d'État de moniteur éducateur.

L'article 7 de l'arrêté du 5 juillet 2024 précise les **conditions d'allègement** de la formation. Les demandes sont étudiées dès l'**entrée en formation**.

Accès à la formation

Votre objectif est de vous orienter vers les **métiers du travail social** ?
Vous souhaitez **accompagner au quotidien** des personnes en situation de handicap
ou d'autres publics vulnérables ?

Candidatez à la formation
Moniteur Educateur



Vos contacts utiles

Vous souhaitez vous former
sous le statut salarié ?



apprentissage@erasme.fr



www.erasme.fr

Vous souhaitez vous former
en formation initiale (hors apprentissage) ?



contactpeda@erasme.fr



05 61 19 27 60

Vous êtes en situation de handicap ? Cette formation s'adapte à vos besoins !
Contactez le référent handicap : referenthandicap@erasme.fr / 07 68 38 64 70